

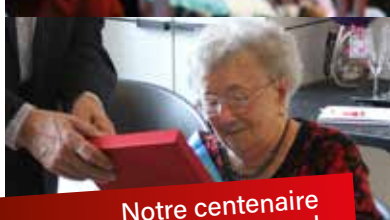
Grâce Hollogne

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les samedis de 8h à 14h
Place du Pérou (rue Jean Jaurès)



Des caméras bientôt
opérationnelles
p. 5



Notre centenaire
Céline Vanval
p. 6



Hommage
aux G.I.'s américains
p. 9

CALENDRIER
DES COLLECTES





Éditorial

Même s'il convient de rester prudent et de ne pas faire fi du dicton : « en avril, ne te découvre pas d'un fil », l'augmentation des températures et l'allongement des journées démontrent que le printemps est bien occupé à s'installer. Sauf rechutes, nous aurons, finalement, vécu un hiver relativement clément, ce qui a permis aux ménages de limiter leurs consommations d'énergies de chauffage et ainsi entraîner une évolution favorable des prix du gaz, de l'électricité et du mazout de chauffage sur leurs différents marchés. Malheureusement, nous nous devons de constater que les Ukrainiens sont loin de vivre leur « Printemps de Kiev ». En effet, le conflit déclenché, le 24 février 2022, par le Président russe Poutine n'a jamais connu de ralentissement malgré toutes les protestations internationales. Le peuple ukrainien et son armée font preuve d'un courage et d'une détermination qui forgent toute notre admiration. L'aide logistique et militaire apportée par les pays de l'OTAN a permis aux troupes ukrainiennes d'arrêter l'invasion de leur territoire et même de mener des contre-attaques victorieuses dans de nombreuses régions. J'ai, malheureusement, le sentiment que cette guerre est en train de s'enliser, évoluant dans certaines zones en des combats de position. L'Ukraine, à juste titre, refuse, dans un contexte de négociations pour la paix, de céder la moindre partie de son territoire et se donne même pour objectif de récupérer la Crimée. La Russie, avec sa direction politique actuelle, n'acceptera jamais l'humiliation d'une défaite militaire malgré le coût énorme de ce conflit en matériel militaire et en pertes humaines auquel s'ajoute l'impact de toutes les lourdes sanctions économiques et financières prises par les pays occidentaux. Dès lors, à l'heure actuelle, il reste à espérer, à défaut d'un accord mettant fin à cette guerre, qu'il n'y aura pas d'escalade entraînant le risque de voir utiliser l'arsenal nucléaire.

Début février, nous avons tous vu les images apocalyptiques de plusieurs régions de Turquie et de Syrie après les différents séismes. Plus de 55.000 morts, plus de 125.000 blessés, plus de 2,4 millions de personnes déplacés et plus de 24 millions de personnes affectées, au moins 200.000 bâtiments détruits ; des chiffres qui donnent le tournis. Il était logique, comme nous l'avions fait en 2021 à hauteur de 100.000 € pour aider les sinistrés des terribles inondations, de nous manifester en soutien à ces pauvres gens (lire page 3).

Il y a déjà plus de 3 ans, le 17 mars 2020, que le Conseil National de Sécurité décidait d'imposer la mesure de confinement généralisé afin de lutter contre l'épidémie de COVID-19. Aux yeux de la plupart d'entre nous, cette période paraît bien loin et même souvent bien oubliée ! Les campagnes de vaccination, l'amélioration des soins spécifiques, le dévouement du personnel médical et les efforts consentis par une large majorité de la population nous ont permis de retrouver une vie normale, même si la COVID-19 est avec nous indéfiniment comme la grippe saisonnière.

Pour terminer cet éditorial, je vous informe d'une excellente nouvelle pour notre vie communale : l'approbation, le 13 février dernier, dans un délai très court de notre budget communal 2023 par l'autorité régionale. Cette décision confirme, sans aucun doute, la qualité de notre dossier ainsi que la bonne santé financière de notre commune. Dès lors, nous sommes en mesure de mettre en route de nombreux projets qui concernent toutes les tranches d'âge de la population et de lancer les initiatives nécessaires permettant toutes les activités associatives, culturelles et sportives. Tous les services à la population sont évidemment maintenus ainsi que les dotations nécessaires au bon fonctionnement de la zone de police et du CPAS.

Votre dévoué,
Maurice Mottard,
Bourgmestre

Sommaire

Humanitaire	p.3
Tremblement de terre en Turquie et en Syrie	
Archéologie	p.3
Découvertes surprenantes à Rouvroly	
Participation citoyenne	p.4
Consultations citoyennes 2023 - 2 ^e édition	
Propreté publique	p.5
Souriez ! Vous êtes filmés	
Portrait	p.6
Céline Vanval a fêté son 100 ^e printemps	
Sports	p.6
Kiamasso Mardoche médaillé d'or en Italie !	
Sports	p.7
Le cronhole	
Loisirs	p.8
La brocante dominicale du Pérou installe ses quartiers d'hiver	
Hommage	p.9
Une bombe pour le Noël de 1944	
A vos agendas	p.10
Programme 2023 des activités culturelles	
Appel à projets	p.10
Budget participatif 2023, 2 ^e édition	
Grand chantier	p.11
Une vieille montagne toujours au goût du jour	
Emploi	p.12
En route vers un métier d'avenir !	

PERMANENCES ORGANISÉES À L'INITIATIVE DU COLLÈGE COMMUNAL

Veuillez prendre rendez-vous au 04 224 53 74
les 2^e et 4^e mercredis du mois > ● Mairie de Grâce,

rue J. Heusdens 24 : de 14 à 16 heures

les 2^e et 4^e vendredis du mois > ● Mairie de Hollogne,
rue de l'Hôtel Communal 2, de 10 à 12 heures

○ Bureaux fermés

AVRIL 2023						
LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI 2023						
LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN 2023						
LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

2^e TRIMESTRE 2023 • NUMÉRO 93
MAGAZINE COMMUNAL DE GRÂCE-HOLLOGNE

Editeur responsable :

Maurice Mottard, Bourgmestre, rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :

Administration communale de Grâce-Hollogne, Rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 13 - Fax 04 234 10 22 - E-mail : info@grace-hollogne.be - www.grace-hollogne.be

Contact et coordination :

D. Davin
Ont collaboré à cette édition : Mmes L. Arena, J. Baillien, C. Basile, B. Bievliet, A.-S. Gard,
L. Louveau, G. Plumacker, L. Tosatto. MM. M. Crapanzano, F. Goffredo, S.Kaspers, S. Napora, S. Nasello



Impression :

AZ Print
Rue de l'informatique 6
B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
Tél. 04 364 00 30 - info@azprint.be
www.azprint.be



Graphisme :

Nombril,
atelier de création graphique
www.nombril.be

TREMBLEMENTS DE TERRE EN TURQUIE ET EN SYRIE

Notre Administration communale a décidé de venir en aide aux sinistrés des séismes survenus en Turquie et en Syrie, le 06 février 2023 et ce, par l'octroi d'un subside exceptionnel de 25.000 €.

Un tremblement de terre de magnitude 7,8 a touché de plein fouet le sud-ouest de la Turquie et le nord de la Syrie. Il a été suivi quelques minutes plus tard par une secousse tellurique de magnitude 6,7 puis d'une dizaine de répliques de magnitude 5.

Ces séismes plus que meurtriers ont fait plus de 50.000 morts dans les deux pays et endommagé plus de 170.000 bâtiments, laissant près de deux millions d'habitants sans abri.

Pour faire face à cette situation humanitaire alarmante et déchirante pour tout un peuple, le mouvement international de la Croix-Rouge fournit une aide en continu aux victimes. Les dons sont collectés afin de venir en aide à la population victime de cette calamité naturelle.

Les dons collectés seront attribués en fonction des besoins de la population en terme d'abris, d'eau, de nourriture, de vêtements ou encore d'accès aux soins.

Faisant suite à l'appel conjoint lancé par l'A.S.B.L. Consortium 12-12 (consortium belge pour les situations d'urgence), la commune de Grâce-Hollogne, par décision du Collège communal du 09 février 2023, a décidé d'octroyer un subside d'un montant de 25.000 € dédié à l'aide aux sinistrés et de verser cette somme à l'ASBL Croix-Rouge de Belgique, le but étant de soutenir au maximum les actions déployées sur le terrain en faveur de l'aide aux victimes.

Chapeau bas à celles et ceux qui se sont portés au secours des sinistrés !

■ S.K.



Consortium 12-12
(Consortium belge pour les situations d'urgence)

Rue de la Charité 43/B
1210 Bruxelles

www.1212.be

Faire un don :
BE 19 0000 0000 1212

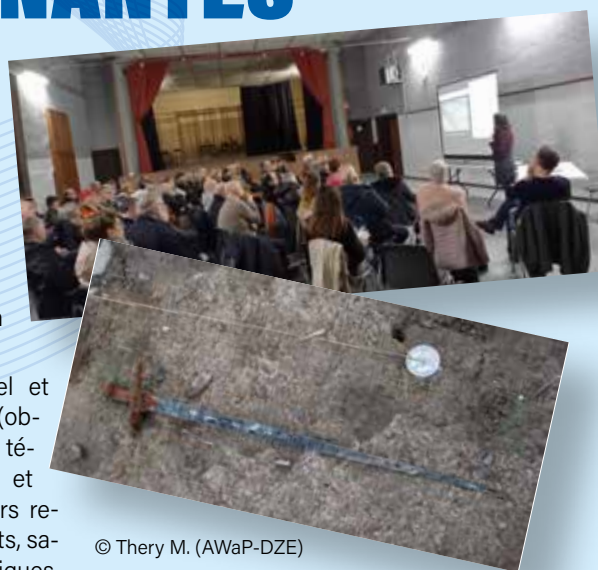
Archéologie

DÉCOUVERTES SURPRENANTES À ROUVROY...

Les fouilles archéologiques de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) se poursuivent dans les différents hameaux amenés à être convertis en zone d'activités économiques autour de l'aéroport. Le 9 mars dernier, le comité Qualité Village de Horion-Hozémont et la Commission historique de Grâce-Hollogne avaient invité les archéologues Marie Thery et Denis Henrard afin de présenter le fruit de leurs recherches et expliquer le processus qui implique des disciplines aussi variées que la dendrochronologie, la recherche dans les archives, la palynologie, la géologie ou l'hydrologie. Un franc succès pour cette opération qui a permis aux quelques 60 participants de découvrir, notamment, les traces de l'ancien château de Rouvroy, une petite bâtisse du 14^e siècle dont on n'a aucune vue, ainsi que l'épée médiévale enfouie dans les remblais du fossé.

Parmi les différentes recherches, l'analyse et la collecte des photos et objets plus récents permettent aussi de conserver la mémoire des lieux qui s'étiolent petit à petit avec la disparition des habitations et la désertion des habitants.

Les archéologues lancent un appel et collectent des souvenirs matériels (objets, cartes, photos ou gravures) qui témoignent de l'histoire de Fontaine et de Rouvroy, afin de documenter leurs recherches : commerces, clubs de sports, sablières, cafés, lavoirs, fontaines publiques, potales, calvaires, fermes, processions... Chaque objet sera photographié ou scanné afin d'alimenter une base de données avant de vous être restitué ou d'être versé dans une collection.



© Thery M. (AWaP-DZE)

CONTACT :

Marie Thery
marie.thery@awap.be
Tél. 0479 86 65 97

CONSULTATIONS CITOYENNES 2023 - 2^e ÉDITION

Le service communal Égalité des Chances - Participation citoyenne vous invite à la continuité des rencontres conviviales au sein de vos quartiers afin d'échanger ensemble sur les sujets qui vous intéressent, autour d'un petit-déjeuner !

Cette année, notre commune a décidé de poursuivre son engagement dans la consultation des citoyens des quartiers du territoire afin de dynamiser la démocratie participative.

En effet, le bilan et les enseignements tirés de l'édition 2022 démontraient une volonté des citoyens de s'investir au sein de leur quartier, une envie de rencontrer et d'échanger avec les représentants locaux ainsi qu'avec leurs voisins et un besoin d'être tenus informés de manière régulière et permanente.

Les objectifs de ces rencontres conviviales sont multiples : information, investissement, échange, communication, prise de contacts et introduction d'un dialogue constructif, ...

La première étape, en 2022, était d'aller à la rencontre des citoyens afin de les entendre dans leur quotidien, de les informer sur la complexité du fonctionnement communal, avec le support d'un Power-Point explicatif, et de faire connaissance avec les représentants locaux et le service Égalité des Chances-Participation Citoyenne. Cette année, les démarches entamées vont pouvoir être poursuivies de manière conjointe, le point sera fait sur le suivi et l'évolution de celles-ci et ainsi, l'objectif de construire, ensemble, VOTRE politique locale sera perpétuée.

Tout au long de cette 2^e édition, les citoyens seront rencontrés au sein de dix quartiers. Ceux de Velroux et du Berleur ayant eu l'occasion d'être entendus en février et en mars, les huit suivants seront répartis d'avril à novembre (**Aulichamps** le 01/04 - **Boutte** le 22/04 - **Crotteux** le 3/6 - **Flot** le 24/6 - **Grâce** le 2/9 - **Hoirion-Hozémont** le 30/9 - **Bierset** le 14/10 - **Hollogne** le 18/11).

Pour rappel, les thèmes prédominants abordés dans chaque quartier en 2022, étaient : **la mobilité** (douce, travaux, vitesse, poids-lourds, stationnement), **l'aménagement du territoire** (plaines de jeux, lieux conviviaux, maisons des jeunes, places communales, espaces verts), **la convivialité et la mise en place de projets, l'état et l'entretien des routes et des trottoirs, la propreté, les incivilités, l'insécurité et la communication.**

Dans la continuité de ces thèmes, importants pour nos concitoyens, les Consultations citoyennes 2023 leur laisseront la possibilité de travailler concrètement sur ceux-ci, par des petits groupes d'échanges, lors desquels des propositions pourront être amenées. Une place sera, bien entendu, laissée aux nouveaux thèmes, toujours envisagés **de manière collective et dans l'intérêt général.**

Une des volontés de cette nouvelle édition sera de rendre ces moments d'échanges encore plus dynamiques et constructifs.

■ J.B. & G.P.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Vous pouvez consulter tous les documents relatifs aux consultations, la promotion, le bilan et leurs suivis : sur le site internet communal www.grace-hollogne.be ou en contactant le service

Page Facebook officielle :
« Commune de Grâce-Hollogne_Officiel »

Informations complémentaires et inscription :

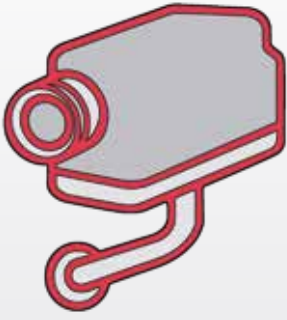
Service ECPC (Égalité des Chances-Participation citoyenne) :

Tél. 04 225 59 26 ou 04 229 95 41

geraldine.plumacker@grace-hollogne.be
0474 77 61 45

jessica.baillien@grace-hollogne.be
0484 36 27 14





SOURIEZ ! VOUS ÊTES FILMÉS

Cela vous est peut-être déjà arrivé de vous promener sur un petit sentier et de voir un sac rempli de langes, de vous balader dans une petite ruelle et d'apercevoir un sac d'ordures ménagères jeté négligemment contre un mur ou de faire une balade à vélo dans nos jolies campagnes et d'avoir le "bonheur" de rouler sur un tas de litière déversé en bord de route, de vouloir déposer un sac de vêtements dans une bulle à vêtements ou d'aller évacuer vos vidanges dans une bulle à verre et de voir à leur pied un amoncellement de sacs et de détritrus en tout genre, de vieilles poussettes, un matelas tout déchiré, une caisse de vieux électros ? Hélas, oui, car les dépôts clandestins sont un véritable fléau constaté dans de nombreuses communes. Les points d'apports volontaires (les bulles à verres, les bulles à vêtements) sont des lieux particulièrement propices à ces infractions environnementales. Pourtant, en Wallonie, nous avons la chance d'avoir accès aux recyparcs gratuitement pour y apporter toutes sortes d'encombrants ! Et oui, et pourtant... de nombreux endroits restent problématiques sans véritables solutions préventives à ces incivilités, comme les bulles à verres, les petites ruelles, les rues peu fréquentées ou avec peu de passage de véhicules, les sentiers... car il est difficile de faire surveiller tous ces endroits, tout le temps et simultanément par des agents, les zones étant trop vastes à couvrir. Mais certains endroits possédant un caractère délimité et précis, comme les bulles à verres par exemple, en font des lieux propices à la surveillance... PAR CAMERA !

Il est vrai que, parfois, la bulle à verre est pleine, la poubelle publique déborde, nous n'avons pas envie d'aller jusqu'au recyparc « pour si peu ». Mais n'est-il pas si triste de voir tous ces déchets qui jonchent le sol ? Attirent les nuisibles ? Abîment nos paysages et polluent l'environnement dans lequel nous évoluons au quotidien ?

La présence de caméras et le visionnage des enregistrements vidéo nous permettront d'identifier plus efficacement et de sanctionner les auteurs de ces incivilités. Il semblerait même qu'avec le temps, ces caméras auraient un effet dissuasif.

Des communes avoisinantes (Saint-Nicolas, Ans, Herstal, etc.) ont mis en place des systèmes de vidéosurveillance similaire avec des résultats très positifs.

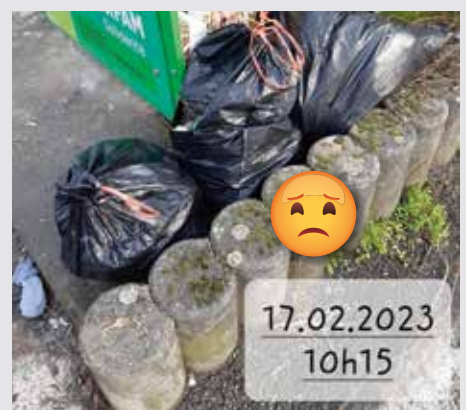
Le budget alloué à la mise en place d'un tel dispositif est d'environ 40.000 €, parce que cela les vaut bien ! Au total ce ne sont pas moins de 5 lieux problématiques (un 6^e est en cours de réflexion) qui seront couverts par la surveillance de « l'œil rouge », infaillible et numérique.

Quand on sait que le nettoyage des abords des bulles à verres et à vêtements et le traitement des dépôts représentent une tournée chaque jour de la semaine, occupant deux agents à temps plein qui sillonnent la commune dans une camionnette, ramassent les dépôts et nettoient l'endroit, on ne peut que se réjouir de cette décision.

Et donc, en posant l'acte qui pourrait de prime abord sembler insignifiant de déposer volontairement un sac de détritrus au pied d'une bulle à verre, d'une poubelle, dans un coin d'une ruelle, en pensant éviter une taxe ou une levée supplémentaire de son conteneur, ou simplement par flemme d'aller jusqu'au parc à conteneurs, les incivils reportent leur faute sur l'ensemble de la population car la gestion des dépôts clandestins entraîne un surcoût pour la commune qui est réparti sur l'ensemble des habitants, dont les fraudeurs eux-mêmes. Et donc, au final, tout le monde y perd !

Nous ne pouvons qu'espérer que la pose de ces caméras nous aide dans notre lutte pour une commune plus propre !

■ L.A.



Née à Mons-lez-Liège, Céline Vanval grandit d'abord dans le quartier du Thier Saint-Léonard et commence sa scolarité à l'école des sœurs de la rue du Moulin. Elle se souvient qu'enfant, elle parcourait le quartier des Préalles et du Champ Pillé avec ses cousins, dont un certain Gilbert Mottard (ancien Bourgmestre de Grâce-Hollogne, Gouverneur de la province et père de notre Bourgmestre). Elle déménage ensuite à Bierset où elle termine ses classes d'école primaire. Dès 14 ans, elle entre au service de deux personnes âgées. Quotidiennement, elle accomplit les tâches qui lui sont confiées jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de 21 ans.

C'est alors un magistrat du Palais de Justice de Liège qui la recrute afin de bénéficier de son savoir-faire. Elle y reste en qualité d'employée de maison jusqu'à l'âge de 50 ans.

Du côté des amours, Céline entretient de très bons rapports avec son voisin et ami d'enfance, Jules Tossen. C'est donc le 19 octobre 1956, à Bierset, qu'elle accepte de l'épouser, une union qui durera 26 ans, jusqu'au décès de celui-ci. Quelques années plus tard, Céline

na retrouve un premier amour de jeunesse, Alphonse Marechal, surnommé « Ali » avec qui elle va partager sa vie durant 12 belles années. Mais il existe aussi un troisième homme auquel elle voue une admiration sans bornes : Nicolas Hulot ! Grâce à ses émissions comme « Ushuaïa », Céline a voyagé à travers le monde et découvert des merveilles et des paysages qui la font encore rêver aujourd'hui. Les enfants : elle les adore ! Si elle n'en a pas, elle en a toujours été entourée : elle participe largement à l'éducation de tous ses neveux et nièces pour lesquels elle devient un peu une seconde maman !

Notre Céline vit aussi une passion dévorante pour notre Famille Royale. Rien ne lui échappe ! C'est en véritable fan qu'elle dévore les livres et publications sur le sujet et elle a même échangé des correspondances avec nos Souverains. Il va sans dire qu'elle n'a pas pu contenir son émotion et retenir des larmes de joie lorsque notre Bourgmestre lui a remis, le 3 mars dernier à l'occasion de la cérémonie festive de son centenaire, le portrait royal dédicacé de la main du Roi et de la Reine.



Céline accompagnée de notre Bourgmestre, Angela Quaranta (présidente du CPAS) et Daniel Gielen (échevin).



Notre centenaire entourée de ses proches.

Le secret de sa longévité ? Nul ne le sait mais il est certain que la pratique du vélo durant des années n'y est certainement pas étrangère, ainsi que son dynamisme et son activité permanente... Ou est-ce la petite bière qui accompagne les frites du vendredi et qu'elle affectionne tant ?

Nous sommes en tous cas très fiers de compter Céline Vanval parmi nos concitoyens et lui exprimons encore toutes nos félicitations !

■ L.V. & D.D.

Sports

KIAMASSO MARDOCHE médaillé d'or en Italie !

Après deux jours de compétition, la Coupe Internationale de Vovinam – Grand Maître Nguyễn Van Chiêu s'est clôturée avec succès pour la Belgique, représentée fièrement par un Gracieux-Hollognois dans la catégorie -64 kg, ce 11 décembre 2022 à Monticchiari, dans la Péninsule Italienne. Cet évènement, regroupant 7 nations du monde entier, n'est pourtant pas la 1^{re} médaille d'or que le jeune sportif a décrochée.

En effet, Kiamasso Mardoché, 22 ans, évolue au club de Viet Vo Dao* de Grâce-Hollogne. Entraîné dans cette discipline et soutenu depuis l'âge de 11 ans par l'instructeur Joseph Crapanzano, il voue une véritable passion envers les sports de combat. Ainsi, il s'est vu décrocher, jusqu'à aujourd'hui, 4 médailles d'or dans de nombreuses compétitions à travers le globe.

Le jeune homme nous livre ses impressions sur le

fonctionnement du tournoi et sur sa réaction suite à son appel en haut du podium. *Le Viet Vo Dao est divisé en 2 parties : une partie technique et une partie combat. Étant plus jeune, j'étais dans la partie technique uniquement. En ce moment, je suis plus dirigé vers le combat, c'est d'ailleurs dans cette catégorie que j'ai gagné à Milan. Les compétitions sont réparties sur 2 jours, un jour pour chaque partie. Les combats, eux, sont divisés en catégories de poids, j'ai combattu dans la catégorie -64 kg, mais ça peut différer selon les tournois. Chaque juge possède une manette électronique et un point est compté une fois que 3 des juges appuient en même temps sur la leur nous explique-t-il. Quand j'ai remporté l'or, j'étais vraiment très fier car en finale j'ai été confronté à un Roumain qui a été champion d'Europe en 2018, j'ai donc dû bien préparer ce combat avant et une fois ce combat remporté, ça a été pour moi une victoire symbolique. Dans mon 1^{er} combat j'ai affronté un Italien que j'ai battu par KO technique au 3^e round. Durant les combats, s'il y a plus de 10 points d'écart, le combat s'arrête et c'est considéré comme KO technique. J'ai donc vraiment été très fier de moi mais également pour l'équipe car nous étions plusieurs belges à combattre mais c'est le seul succès qu'on a obtenu à Milan.*

Après un petit repos grandement mérité, sa prochaine étape sera le championnat du

monde. *L'objectif de tout le monde serait un podium. Mais moi, mon objectif est bien plus élevé : viser l'or ! Dans chaque participation où j'ai décroché une médaille de bronze ou d'argent, je n'ai jamais été marqué et cela ne m'a jamais satisfait. Tandis que, lorsque je remporte l'or, ce sont des compétitions que je n'oublie jamais car c'est pour en arriver là que je m'entraîne intensément avec Joseph. De plus, un championnat du monde est rare donc si je me vois arriver 2^e ou pire, je le regretterais longtemps. C'est ça qui me plaît aussi dans les sports individuels. Tu es le seul responsable de tes échecs, tu ne peux pas en vouloir à l'un ou à l'autre mais simplement à toi-même termine-t-il.*

A côté du Vovinam, il enchaîne plusieurs sports comme la boxe pieds-poings et s'entraîne aussi chez lui ainsi qu'à la salle de musculation. Au niveau professionnel, il travaille en qualité d'éducateur spécialisé dans une institution.

Nous lui souhaitons déjà bonne chance pour le championnat du monde et le félicitons encore chaleureusement !

■ M.C.

* Cet art martial Vietnamien permet une maîtrise approfondie du corps par l'apprentissage des techniques de pied-poing, coude-genou, de self défense, de lutte au corps à corps, du maniement des armes traditionnelles et des acrobaties (source : ULiège sports).



CALENDRIER DES COLLECTES DE DECHETS



CONSULTEZ LES PROCÉDURES DE RÉSERVATION À LA PAGE SUIVANTE !

AVRIL 2023

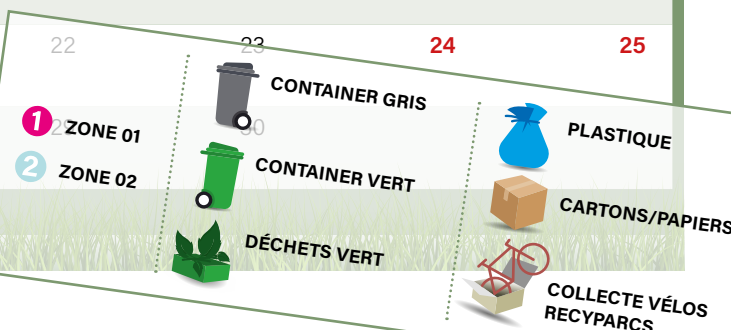
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
 3	4	 5	6	7	 8	9
10	RECYPARCS FERMÉS	11	12	13	14	15
 17	18	 19	20	21	 22	23
 24	25	 26	27	28	 29	30

MAI 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	RECYPARCS FERMÉS	2	3	4	5	6
 8	9	 10	11	12	13	14
 15	16	 17	18	19	20	21
 22	23	 24	25	26	 27	28
29	RECYPARCS FERMÉS	30	31			

JUIN 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
 5	6	 7	8	9	10	11
 12	13	 14	15	16	17	18
 19	20	 21				
 26	27	 28				



MODALITÉS PRATIQUES ET PROCÉDURES DE RÉSERVATION BIEN TRIER SES DÉCHETS !



COLLECTE DES CONTENEURS GRIS ET VERTS

> **ZONE 1:** le lundi

> **ZONE 2:** le mercredi

Si le lundi prévu pour les collectes est un jour férié, la collecte sera effectuée le samedi qui précède et si le mercredi prévu est un jour férié, la collecte aura lieu le samedi suivant.

Dans quelle zone ma rue est-elle ?

- Consultez le site internet www.grace-hollogne.be
- ou téléphonez au 04 233 63 60

COLLECTE DES PAPIERS/ CARTONS ET DES PMC

Tous les 15 jours en même temps que les conteneurs gris et verts



> PAPIERS-CARTONS

Ficelés ou en caisse de carton ou sac papier (pas de plastique)



> EMBALLAGES P.M.C.

- Sacs bleus: bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons, les emballages en plastique, à savoir les barquettes, ravers, pots en plastique, pots de fleurs, ainsi que les emballages en plastique souple, à savoir les films, sacs et sachets en plastique.
- Achat des sacs: 3€ (rouleau de 20 unités) disponibles chez certains commerçants locaux et dans les grandes surfaces.



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont collectés par la SCRL SOFIE.

Procédure

15 jours à l'avance, effectuez la réservation par téléphone au 0497 70 11 00, ainsi que

le paiement sur le compte BE77 0910 1860 5942 avec, en communication: NOM (personne domiciliée à l'adresse) ADRESSE (de la collecte) et DATE (de la collecte).

Vous êtes inscrit sur la liste définitive dès réception du versement sur le compte communal (la vérification est effectuée par nos soins la semaine précédant la collecte).

Maximum une fois par mois, quantité limitée à 10 sacs de 100 litres et 1m³ de branchages fagotés.

Redevance: 5€ la collecte

Ce service est suspendu en décembre, janvier et février

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont collectés par la Ressourcerie du Pays de Liège.

Procédure

15 jours à l'avance, prenez rendez-vous au 04 220 20 00 et précisez le nombre de m³ à enlever. Maximum 2 ramassages par an et maximum 3 m³ par ramassage

Redevance: gratuit le 1^{er} enlèvement, 15€ le second



COLLECTE DES TEXTILES VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET MAROQUINERIE ENCORE UTILISABLES

Points de dépôts:

- rue de la Station (Horion)
- rue des XVIII Bonniers (hall omnisports)

- rue Ruy
- rue Germinal
- rue du Village (Velroux)
- rue P. Janson
- Carrefour rue J. Rouyer et Thier de Jace
- rue Forsvache (parking piscine)
- rue Long Pré (Crotteux)
- rue E. Malvoz

La localisation des dépôts est du ressort des entreprises gérant la collecte et peut être modifiée

COLLECTE DES VERRES

Dans les bulles mises à votre disposition sur le territoire.



DÉRATISATION

Des sachets de raticide peuvent être obtenus auprès du Service Technique communal
Rue des XVIII Bonniers, 90
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 233 63 60

RECYPARC

Rue Mathieu de Lexhy
Tél. 04 247 39 85

Du mardi au vendredi
de 9 à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi de 8h30 à 12h30
et de 13h à 17h

Fermé les dimanches et lundis.
Lorsqu'un jour férié tombe un
lundi, fermeture le mardi qui suit.

ATTENTION:

les PMC ne sont plus acceptés
dans les recyparcs.

Toutes informations

complémentaires au numéro
de téléphone 04 240 74 74 ou
www.intradel.be



VOYAGER AUTREMENT...

LE SLOW TOURISME, C'EST VOYAGER EN PRENANT SON TEMPS, PAS TROP LOIN ET EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT. DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES, LES PATRIMOINES LOCAUX ET HISTORIQUES, SE RÉGALER DE CUISINE TRADITIONNELLE...

C'est s'offrir le charme de l'inattendu : un brin de causerie avec une grand-mère dans son jardin, un arrêt imposé par l'odeur alléchante des frites dans un bal du 14 juillet, une jolie église au détour d'une rue, le privilège d'accéder à une plage sans chercher une place de parking... C'est se laisser inspirer par l'itinéraire et la météo en cessant de courir partout. C'est être en voyage dès la porte de chez soi passée, autrement dit, c'est le chemin qui compte, pas la destination.

On peut aussi voyager en ouvrant son jardin pour une nuit à des cyclotouristes ou des randonneurs qui veulent planter leur tente. C'est souvent l'occasion de faire de chouettes rencontres autour d'un repas. Si l'aventure (vraiment très sympa !) vous tente, vous pouvez vous inscrire sur la plateforme collaborative *Welcome to my garden* ; c'est gratuit, que ce soit comme hôte ou comme voyageur.

Partir plus près de chez soi, c'est aussi plus économique puisque le carburant a augmenté.

Alors comment partir ?

En train pour les city-trips. C'est la solution la plus pratique car il nous amène directement dans le centre-ville, rapidement (Bruxelles-Bordeaux en 4h30 !) et sans fatigue. La SNCB propose des tickets week-end à demi-prix et régulièrement d'autres offres promotionnelles. Si vous voulez voyager vers la France ou les Pays-Bas, c'est intéressant financièrement de réserver longtemps à l'avance. Si vous voulez sillonner l'Europe, pensez aux billets Interrail. Dans certaines conditions, vous pouvez aussi embarquer vos vélos à bord et prévoir le retour à vélo en une ou plusieurs journées.

L'itinérance à vélo est une très chouette expérience à vivre en famille ! Il existe des festivals (À bicyclette à Liège en octobre, En roue libre à Bruxelles en mars) pour glaner des idées, des conseils et bien se préparer. Vous trouverez aussi des ouvrages pratiques et inspirants dans les bibliothèques de Grâce-Hollogne. Pour commencer, vous pouvez envisager deux ou trois jours, ça permet de voyager plus léger et de voir si la formule vous plaît. Il est tout à fait possible de louer des vélos et du matériel de transport, ici ou ailleurs. Vous pouvez bivouaquer en chemin, vous arrêter dans un camping ou préférer une nuit chez l'habitant ou en chambre d'hôtes pour voyager plus léger.

L'Europe est sillonnée de 17 véloroutes qui couvrent plus de 90.000 km : des itinéraires sécurisés et adaptés à la pratique du vélo et de la mobilité non-motorisée. Elles empruntent les chemins de halage, d'anciennes lignes de chemin de fer (comme le Ravel), des routes forestières. Certaines sont dédiées aux découvertes gastronomiques, d'autres encore valorisent le patrimoine architectural. Plusieurs d'entre elles traversent notre pays. Voyager à pied permet de se fondre dans le paysage, en laissant la voiture, voire le vélo sur la touche ! C'est une succession de rencontres éphémères et parfois magiques avec le vivant : les animaux, les végétaux, les habitants ou d'autres marcheurs... C'est un retour à l'essentiel car il s'agit de choisir judicieusement ce qu'on mettra dans son sac à dos pour assurer ses besoins sans s'alourdir : de la nourriture, de l'eau, peu de vêtements. Suivre les balises des sentiers de grande randonnée (un trait blanc au-dessus d'un trait rouge), tracer sa route sur des plans IGN,

utiliser les commodités topoguides pour des voyages allant d'une journée aux trois mois nécessaires pour le mythique chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle...

Si l'idée de partir seul vous effraie, il existe des groupes de randonnée (par exemple la Compagnie ardennaise de randonnée) qui proposent des séjours allant d'un week-end à une dizaine de jours à un prix accessible au plus grand nombre.

1, 2, 3, prêts pour l'aventure à portée de pieds, de main et de bourse ? Partez !



A L'AGENDA

> **Lundi 24/04 à 18h30**
Réunion "Contenants bienvenues" : envie d'encourager le développement du vrac à Grâce-Hollogne ?

> **Mercredi 26/04 à 20h** Réunion "Contenants bienvenues" : envie d'encourager le développement du vrac à Grâce-Hollogne ?

> **Samedi 17/06 16h-18h30** Vous reprendrez bien un peu de nature dans votre lecture ? Balade littéraire naturaliste.



INFOS ET INSCRIPTIONS :

Bibliothèques de Grâce-Hollogne

Rue Grande, 86
4460 Hollogne-aux-Pierres
www.bibli-grace-hollogne.be

Tél. 04 235 90 80

Participation gratuite
inscription souhaitée

GAZ-ÉLECTRICITÉ : COMPAREZ POUR ÉVITER LES MAUVAISES SURPRISES !

La crise énergétique alimente les sujets de conversation depuis des mois. Après avoir atteint des pics jamais connus, la tendance est maintenant à la baisse et le prix moyen des contrats d'énergie souscrits depuis février 2023 a diminué pour atteindre un niveau inférieur à celui de février 2022.

Il faut cependant rester vigilant car les prix restent encore élevés et les fournisseurs d'énergie ne proposent plus de contrat fixe ou alors à des prix exorbitants car ils ont voulu se mettre à l'abri d'une flambée des prix alors qu'ils auraient conclu un fixe à un tarif bien inférieur avec leurs clients. Depuis plusieurs mois, le conseil de base est de conserver, quand cela était possible, son ancien contrat fixe le plus longtemps possible (avec les tarifs d'avant-crise). Mais les mois passent et vous êtes peut-être dans l'obligation de souscrire un nouveau contrat.

Comparez les différentes offres

- Depuis la libéralisation du marché en 2007 chaque consommateur peut dorénavant conclure un contrat avec le fournisseur d'électricité et de gaz de son choix. Pour éviter les mauvaises surprises, IL FAUT COMPARER. Ne cédez pas aux sirènes des nombreux démarcheurs, ou de certains groupements d'achat, sans avoir comparé.
- Commencez par comparer les différentes offres grâce à des comparateurs indépendants des sociétés commerciales. Pour vous aider, la Wallonie a conçu un outil comparatif via la CWaPE (Commission wallonne pour l'Énergie) qui est l'organisme officiel de régulation des marchés wallons de l'électricité et du gaz. Cet outil vous permet de comparer de façon objective les offres des fournisseurs d'électricité et de gaz.

Vous pouvez trouver ce comparateur sur le site web de la CWaPE : www.compacwape.be

Comment comparer ?

Munissez-vous de vos factures annuelles de régularisation. Elles contiennent toutes les infos utiles :

- votre code EAN : n° de 18 chiffres commençant par 54 qui désigne un point de fourniture, il est lié à votre habitation. Il y a un code EAN séparé pour le gaz et pour l'électricité. Ils figurent sur vos factures et vous pouvez également le demander à votre Gestionnaire de réseau de distribution (GRD) RESA ;
- votre consommation annuelle ;
- votre tarif et type de compteur (simple, bi-horaire, exclusif de nuit, tarif social).

Il vous suffit d'introduire les données relatives à votre consommation ainsi que votre code postal dans les champs prévus à cet effet sur le site www.compacwape.be et de lancer la simulation. Un tableau apparaît alors reprenant les différents contrats et les montants annuels correspondants proposés par l'ensemble des fournisseurs. Ils sont classés du moins cher au plus cher. Vous pourrez ainsi choisir le contrat qui vous correspond le mieux.

Signez un contrat avec le fournisseur que vous avez choisi

- Après avoir comparé, vous pourrez donc contacter le fournisseur de votre choix. Le nouveau fournisseur se charge de résilier le contrat en cours auprès de votre ancien fournisseur. Vous avez le droit de mettre fin à tout moment à un contrat de fourniture continue d'électricité, qu'il soit à durée déterminée ou à durée indéterminée, à condition de respecter un délai de préavis d'un mois.
- Le GRD (RESA) viendra faire un relevé des index, ou vous devrez les communiquer vous-même.
- Votre ancien fournisseur vous enverra une facture de clôture et votre nouveau fournisseur commencera à vous envoyer les factures d'acompte mensuelles.

Partagez ces astuces avec vos proches et vos amis. L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.



CWaPE
Tous acteurs de l'énergie

Route de Louvain-la-Neuve 4 bte 12,
5001 Namur
e-mail : srm@cwape.be
Tél. : 081 33 08 10
www.cwape.be

Guichet de l'Énergie de Liège
Rue Léopold, 37, 4000 Liège
Tél : 04 221 66 66

Conseiller en énergie :
Fabrice Goffredo
Service Technique communal
Rue des XVIII Bonniers 90
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 231 48 20
e-mail : conseiller.energie@grace-hollogne.be

Permanence en semaine du lundi
au vendredi de 8h15 à 11h45 et
de 13h00 à 16h15
(de préférence sur rendez-vous)
Possibilité de prendre rendez-vous
le mercredi soir ou le samedi matin

CPAS de Grâce-Hollogne
rue Grande 75
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 234 05 17

LE CORNHOLE

Une première en Belgique ! Le cornhole, un nouveau jeu d'adresse incontournable aux Etats-Unis et jouable en famille, entre amis ou en compétition, s'installe à Grâce-Hollogne !

Dérivé de la pétanque, le cornhole s'implante sur le territoire de Grâce-Hollogne, dans la salle communale de l'école Sinibaldo Basile, rue Alfred Defuisseaux. Cette pratique consiste à lancer des sacs en tissu de 450 grammes remplis généralement de grains de maïs et réussir à les faire tomber dans un trou percé dans la planche en bois adverse. C'est une discipline à première vue simple mais où il faut faire preuve de dextérité, d'adresse ainsi que de tactiques efficaces pour battre son ou ses adversaire(s). En effet, il se pratique à partir d'un contre un jusqu'à 4 contre 4, en salle comme à l'extérieur.

Le cornhole répond à des règles établies et demande un matériel réglementaire constitué de 8 sacs en coton et 2 planches en bois disposées face à face à 8,2 mètres d'écart. Celles-ci doivent avoir un trou mesurant respectivement 150 mm centré et situé à 230 mm du haut.

Côme Serayet, l'un des membres fondateurs de la première association de cornhole de Belgique, nous livre ses impressions sur cette discipline encore méconnue du plus grand nombre. *Reconnue depuis plusieurs années aux Etats-Unis, l'activité tend à se développer de plus en*

plus en Europe et notamment en Belgique nous explique-t-il. Dans le cornhole, tout est codifié, le poids, le remplissage et donc, la flexibilité et même le grammage des tissus qui permettent des coups, des actions différentes et des rencontres très plaisantes. Faisant suite à des discussions positives avec l'administration de Grâce-Hollogne, nous avons trouvé un accord pour disposer de la salle communale de l'école Sinibaldo Basile sise rue Alfred Defuisseaux et ce, tous les mercredis de 18h30 à 20h30 à partir du 09 novembre 2022. Les séances seront pour le moment réservées aux plus de 16 ans poursuit Côme. Nous souhaiterions suivre l'exemple des Etats-Unis où le cornhole est devenu un sport national et un loisir incontournable. Notre objectif principal, c'est que notre sport se développe un maximum et figure, dans six ans, comme discipline de démonstration aux jeux olympiques de Los Angeles termine le membre fondateur.

Nous souhaitons bonne chance à notre nouveau club dans le développement de cette activité jusqu'à présent inédite.

■ M.C.



LA BROCANTE DOMINICALE DU PÉROU INSTALLE SES QUARTIERS D'HIVER

Nous étions heureux de vous annoncer le grand retour de la brocante du Pérou pour le mois d'avril dernier. Initialement, celle-ci devait être suspendue durant les mois d'hiver. Cependant, au vu du bon déroulement de l'organisation et des nombreuses sollicitations formulées par les exposants, le Collège communal a, à la demande du Comité organisateur, décidé de la maintenir durant la période hivernale ainsi que de permettre sa reconduction pour les années à venir. Cette décision fut également sous-tendue par le risque d'assister à la fuite des habitués suite à l'instauration d'une autre brocante hebdomadaire dans une commune voisine.

En effet, les brocantes hebdomadaires jouissant d'une telle attractivité liée à leur implantation au cœur d'un pôle commercial et horeca, ne sont pas légion et il aurait été regrettable de prendre le risque de briser l'essor de la brocante dominicale du Pérou venant à peine de renaître de ses cendres. Une belle satisfaction pour ce Comité organisateur dynamique, rigoureux et engagé qui met un point d'honneur à assurer la pérennité du rendez-vous des chineurs en veillant à stimuler sa recrudescence, d'une part, et lutter contre les désagréments qui faisaient craindre son retour, d'autre part.

Durant l'année 2022, la brocante s'est donc tenue durant 9 mois et, rappelons-le, les bénéfices perçus via la location des emplacements sont reversés à l'asbl Comité scolaire de Grâce-Hollogne. Grâce à ces dons, ce n'est pas moins de 1500 enfants fréquentant nos écoles communales qui se sont vu remettre des friandises à l'occasion de la Saint-Nicolas ainsi qu'un t-shirt au nom de leur établissement scolaire pour tous les enfants de primaire et un sac lunch pour tous les enfants de maternelle. Le Comité scolaire a pris en charge la totalité des frais permettant aux élèves de 4^e année primaire de découvrir le Préhistosite de Ramioul et participé aux frais permettant aux grands de 5^e et 6^e primaires de partir en classe de dépaysement découvrir la nature à Burg-Reuland ; des expériences que tous ne sont pas prêts d'oublier !

Bref, nous souhaitons une excellente continuation à notre Comité organisateur de la brocante du Pérou et de nombreuses autres merveilleuses surprises à nos petits écoliers...

■ B.B.



T-shirt offert aux élèves grâce aux bénéfices du Comité scolaire.



Participation aux frais d'excursions et de classes de dépaysement.



**ASBL LA BROCANTE
DOMINICALE DU PÉROU**

Président : M. Serge Varewijck
Réservations : 0479 04 14 14

UNE BOMBE POUR LE NOËL DE 1944

RÉTROSPECTIVE

Septembre 1944 : les unités du Général Hodges avec son 7^e Corps et particulièrement la 3^e division blindée Spearhead commencent la libération de Liège. L'avant-garde américaine dépasse l'aérodrome de Bierset déjà déserté par les Allemands. Le front s'allonge et afin d'optimiser le ravitaillement, le « 9th Air Force » occupera la base de Bierset qui permettra également l'évacuation des jerricans vides, des blessés du « Field Hospital » installé au Fort de Hollogne et des morts.

Le « 862nd Engineers Avn Bataillon » est affecté à la base afin de remettre les installations en état et de construire une piste qui permettra d'accueillir des appareils de transport plus conséquents.

Novembre 1944 : 2 bombes volantes V1 frappèrent à moins de 10 mètres de distance l'extrémité nord de l'emplacement occupé

par l'unité du génie. 66 hommes sont blessés. L'unité décide alors de déménager et de disperser son matériel qui trouve refuge sur le terrain de football et le vélodrome de Grâce-Berleur, notre actuelle place dite du « Pérou ».

Pour appuyer l'offensive des Ardennes, les attaques aériennes allemandes se concentrent sur les nœuds routiers et les gares ferroviaires de Liège.

Décembre 1944 : le 25 décembre, deux missions furent programmées dans cet objectif. Au retour du second raid, aux alentours de 14h45, un avion survole le dépôt de matériel qui s'est établi sur notre place et largue une bombe. 14.200 litres de carburant, 9 véhicules, du matériel, des outils, des pièces détachées et de l'équipement sont détruits, des maisons situées à proximité sont endommagées.

Mais, surtout et malheureusement, 10 hommes sont blessés et 6 sont tués dans l'explosion.

En leur mémoire une stèle fut érigée, elle se trouve maintenant dans l'enceinte du « Royal Tennis club de Grâce ». Dans le cadre de notre devoir de mémoire, le 22 décembre 2022, une cérémonie de commémoration a été organisée à l'initiative de notre commune. A cette occasion, notre Bourgmestre Maurice Mottard a pris la parole devant une assemblée composée d'élus communaux et provinciaux, de Monsieur Schaack, Maître de la cérémonie, de porte-drapeaux, de représentants des associations patriotiques, d'élèves de nos écoles et de quelques citoyens. Il a rappelé avec émotion l'énorme sacrifice humain des G.I.s lors des combats pour notre Libération et durant la Bataille des Ardennes.

■ L.A.



La plaine des sports du Pérou le 25 décembre 1944 (Collection CHGH).



Tous nos remerciements à
M. Schaack et au Photoclub du
Berleur pour leur précieuse collabo-
ration à la rédaction de cet article.

PROGRAMME 2023 DES ACTIVITÉS CULTURELLES*

- **15 avril** : Visite de Grâce-Hollogne (Siroperie Delvaux, Musée de l'Aéroport militaire, chocolaterie).
Ouverture des inscriptions depuis le 20 mars 2023
- **3 juin** : Nausicaà et visite libre de Boulogne-sur-Mer.
Ouverture des inscriptions le 3 mai 2023
- **15 juillet** : Blankenberge.
Ouverture des inscriptions le 15 juin 2023
- **3 août** : Verdun (Visite du Mémorial).
Ouverture des inscriptions le 3 juillet 2023
- **19 novembre** : Trocadéro Revue 2023.
Ouverture des inscriptions le 19 octobre 2023
- **9 décembre** : Marché de Noël de Monschau (Montjoie).
Ouverture des inscriptions le 9 novembre 2023

* Certaines dates peuvent être soumises à modification.

Informations au Service de la Culture-Jeunesse
Tél. 04 231 48 24 - www.grace-hollogne.be



Appel à projets

BUDGET PARTICIPATIF 2023, 2^e édition

Vous avez des idées de projets pour améliorer le cadre de vie dans votre quartier, sur la commune ?

Participez à l'appel à projets et soumettez votre candidature entre le 1^{er} mai et le 31 août 2023 !

Thématiques possibles :

- l'amélioration des espaces publics et du cadre de vie ;
- la propreté publique ;
- la mobilité ;
- le développement durable ;
- la sécurité ;
- les loisirs (Culture, sports, etc.) ;
- les liens entre les citoyens et citoyennes dans les quartiers ou la communauté locale.

Qui peut participer ?

- les groupes de citoyens et citoyennes ;
- les conseils consultatifs ;
- les comités de quartiers ;
- les ASBL ;
- les associations de fait.

Comment participer ?

Pour participer, vous devez remettre, dans les délais, un dossier de candidature complet, conforme au règlement et à l'aide du formulaire adéquat.

Consultez le règlement sur www.grace-hollogne.be ou auprès du service communal Egalité des Chances/Participation Citoyenne (ECPC) :
geraldine.plumacker@grace-hollogne.be
jessica.baillien@grace-hollogne.be
04 225 59 26 - 0474 77 61 45 - 0484 36 27 14

Séances d'information

Besoin d'un coup de pouce, d'une information, de partager des idées... ?

Venez nous rencontrer à l'une de ces 3 dates :

- Le 12 avril 2023 à 18h - école communale de Bierset, avenue de la Gare 207
- Le 18 avril 2023 à 18h - locaux de l'Athénée Royal Paul Brusson, rue Vinâve 22
- Le 20 avril 2023 à 18h - buvette du Complexe sportif Mathieu Wathélet, rue Adrien Materne 80



UNE VIEILLE MONTAGNE TOUJOURS AU GOÛT DU JOUR

Les travaux de réhabilitation du site Vieille Montagne à Hollogne-aux-Pierres entrent enfin dans leur dernière phase !

Qui dit « Vieille Montagne » dit « vieux dossier ». Depuis la constitution de la SORASI (Société de Rénovation et d'Assainissement des Sites industriels S.A.) en septembre 1988, la réhabilitation de ce site fait partie, sans relâche, des objectifs prioritaires de notre Bourgmestre.

Pour rappel, l'exploitation de ce site de 24 hectares remonte à bien plus longtemps encore, en 1846, avec l'activité de la plus grande usine à zinc au monde qui fermera définitivement ses portes en 1982. De 1992 à 2006, de nombreuses études environnementales sont menées (société Umicore), indiquant la présence d'une contamination généralisée aux métaux lourds dans le sol, ainsi qu'aux HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques).

Dans la continuité du respect des responsabilités en matière de protection de l'environnement, au terme d'un accord concrétisé le 28 novembre 2008, le site est cédé par Umicore à la société Spaque dont le but est de procéder à sa réhabilitation et sa revalorisation. Cette démarche nécessitera, dans un premier temps, la réalisation d'un Rapport Urbanistique et Environnemental, mais il ne s'agira là que de la toute première étape du processus de rajeunissement voulu par le Conseil communal qui, en sa séance du 9 mars 2009, avait chargé la Spaque de réaliser cette nouvelle étude en étroite relation avec les services communaux, laquelle touchera à son terme dans le courant du 4^e trimestre 2017.

S'entament alors des travaux d'assainissement des sols et de mise en œuvre des différentes zones en vue de voir naître le projet s'articulant autour d'une zone verte et prévoyant des zones d'habitat rues Ruy et Michel Body, une zone d'équipements communautaires qui pourrait permettre la construction d'une école, une zone d'activités économiques mixtes en intérieur du site et une zone commerciale au pied de la rue Ruy.

Dans la foulée, une réunion d'information à destination des riverains s'est tenue en date du 19 octobre 2022 en vue de leur exposer en détails les prochaines opérations menées, ainsi que les mesures prises pour limiter au maximum l'impact du chantier sur leur quotidien.

Et c'est au mois de décembre 2022 que la Spaque entame des travaux de déboisement et de débroussaillage pour ensuite procéder à l'assainissement de plusieurs taches de pollution au niveau des zones est et ouest du site. A l'issue de ceux-ci, elle entame alors la sécurisation géotechnique et environnementale de l'ensemble du remblai présent sur les zones non réhabilitées.

Parallèlement à ces opérations, la Spaque procèdera également au déplacement de l'ancien pertuis canalisant le ruisseau « Le Golet » et à la mise en place, dans ce cadre, d'une nouvelle canalisation.

Le vaste site Vieille Montagne entre donc à présent dans sa dernière phase de réhabilitation et, une fois celle-ci menée à bien, il sera remblayé, reprofilé et ensemencé.

Notre Vieille Montagne connaîtra ainsi une seconde jeunesse qui pourra enfin lui permettre de donner naissance à de nouvelles zones rencontrant les besoins futurs en logements et en commerces, tout en tenant compte des potentialités économiques locales.



SPAQUE
Société Publique d'Aide
à la Qualité de l'Environnement

Avenue Maurice Destenay, 13
4000 Liège
Tél. 04/220.94.11
www.spaque.be

EN ROUTE VERS UN MÉTIER D'AVENIR !

ConstruForm, fruit d'un partenariat entre le Forem et l'IFAPME, est un Centre de compétences entièrement dédié au secteur de la construction.

Situé à Grâce-Hollogne, rue de Wallonie, il est l'un des plus grands centres de la région. Il propose des formations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux apprentis, chefs d'entreprise, travailleurs du secteur de la construction, ainsi qu'à des intercommunales telles que Resa ou encore à des administrations communales.

Depuis 2022, une toute nouvelle extension dédiée à la construction durable a vu le jour au sein de ConstruForm Liège. Ce Centre de formation couvre tous les domaines de la construction et forme aussi bien des maçons, que des coffreurs, des plafonneurs, des peintres, des carreleurs et des couvreurs. Il vise aussi la formation aux techniques spéciales telles que l'électricité et le chauffage.

Depuis la construction du nouveau bâtiment, notamment dédié à la construction durable, le Centre dispense depuis 2022 une nouvelle formation d'isoleur en bâtiment. Si le secteur de la construction en général se révèle souffrir de pénurie de main-d'œuvre depuis quelques années, on peut sans conteste affirmer que le métier d'isoleur est tout particulièrement appelé à devenir réellement porteur d'emploi.

En effet, en cette période de crise énergétique, l'isolation des bâtiments est au cœur des préoccupations et constitue la réponse la plus adéquate au sein d'un parc locatif wallon devenu vétuste. Par exemple, nombreux sont ceux qui se tournent vers de nouveaux systèmes de chauffage tels que les pompes à chaleur tout en ignorant que l'efficacité de celles-ci est fortement amoindrie dans un bâtiment mal isolé...

Depuis la prise de conscience de leur nécessité, les techniques d'isolation, les matériaux utilisés et les méthodes de mise en œuvre connaissent ces dernières années une évolution fulgurante. Le métier d'isoleur est, par exemple, aujourd'hui devenu indissociable de celui de ventiliste (utilisation de systèmes mécaniques qui favorisent l'aération tout en luttant contre le refroidissement).

Les formations proposées par ConstruForm s'adressent à toute personne intéressée, même non qualifiée. Les seuls

prérequis sont une connaissance de base de la langue française écrite et parlée, une connaissance de base en calcul et, bien sûr, ne pas être en proie au vertige. La formation est gratuite et rémunérée 2€ brut/heure. Elle s'étale sur 21 semaines dont 8 de stage et comprend 8 heures de formation par jour. Chaque formation n'est accessible qu'à 12 élèves simultanément afin de favoriser des conditions d'apprentissage optimales. Elle comporte 20 % de cours théoriques et 80 % de formation pratique. Enfin, le taux d'insertion dans la vie professionnelle est impressionnant puisque 70 % des participants décrocheront un emploi à l'issue de leur formation, bien entendu s'ils l'ont suivie avec fruit. ConstruForm établit en effet des conventions avec de grands noms du secteur tels que Colas, Moury ou encore Baguette et s'engage à leur fournir des travailleurs qualifiés, en échange d'un contrat de travail pour ceux-ci à l'issue de leur formation.

Si vous souhaitez acquérir des compétences professionnelles dans un secteur en ligne de mire de l'actualité et en plein essor, n'hésitez donc pas à prendre contact avec ConstruForm et inscrivez-vous à l'une des séances d'information. Vous y découvrirez des équipements de pointe ainsi qu'un espace didactique dédié à la PEB (Performance Énergétique des Bâtiments). Les formations liées à ce domaine sont primordiales au regard de l'évolution des techniques d'isolation et l'importance de celles-ci pour non seulement réduire sa consommation d'énergie mais également pour s'inscrire dans une logique de développement durable.

■ B.B.



CONSTRUFORM

Rue de Wallonie, 21
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 230 00 16
www.liege.formation-construform.be